

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1229 13 décembre 1948

n° 1229 13

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 décembre 1948

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date du numéro

31 décembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef infirmier Goutte (Guy), désigné pour servir en Côte française des Somalis, hors cadres, est affecté à l'hôpital colonial de Djibouti (service de bactériologie), en remplacement du sergent-chef Masson (Mi chel), rapatrié depuis le 18 juin 1947, pour compter du 30 novembre 1948, date de son débarquement à Djibouti.